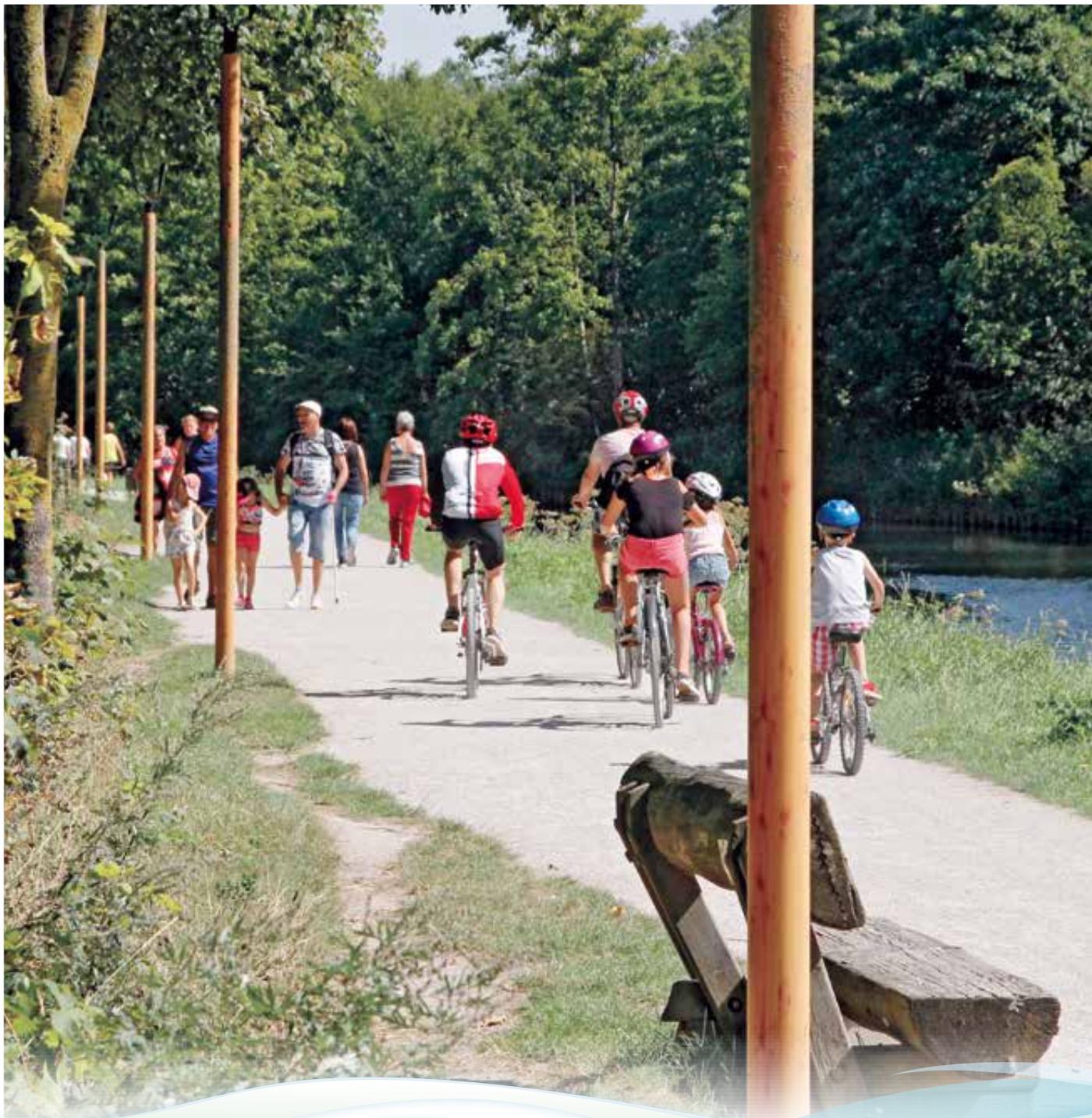


Liaisons

SAINT-LAURENT-BLANGY



Septembre 2019

n° 287

20 ans
1819-2019

Infos pratiques



Du lundi au jeudi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Tél : 03.21.50.14.00 / Fax : 03.21.22.16.20
mairie@saint-laurent-blangy.fr

Rue Laurent Gers,
62223 Saint-Laurent-Blangy



PERMANENCES

Nicolas Desfachelle, Maire, vous reçoit sur rendez-vous lors de ses permanences à l'Hôtel de Ville chaque semaine.

Contact :

Madame PLOUVIEZ 03.21.50.14.00
maire@saint-laurent-blangy.fr

Directeur de publication : Nicolas Desfachelle

Rédacteur et photographe :
Jean-christophe Vanneville

Infographiste : Frédéric Déplanque



facebook.com/slb62



Rendez-vous sur Facebook

Retrouvez toute l'information sur notre site :
www.saint-laurent-blangy.fr

Sommaire

- 3 • ÉDITO
• Le saviez-vous ?
- 4 • Fini le bus à midi
- 5 • Accueil de loisirs
• N'oubliez pas !
- 6 • Sous les projecteurs
- 7 • Une passerelle pour la liaison verte
- 8 • L'eau : un bien si précieux
- 9 • Aide rentrée scolaire
• Deux roues solidaires
• Mais pourquoi l'herbe qui pousse... Pousse ?
- 10 • Le compost, c'est quoi ?
- 11 • Des jardins pleins de surprises !
- 12-13 • Et si on allait vers le zéro déchet ?
- 14 • Les zones bleues
• Toutes les aides pour rénover son logement
• Votre avis nous intéresse !
- 15 • Récréa'Scènes : 11^{ème} édition
• Entreprises
- 16 • Une meilleure sécurité pour les piétons
• Restrictions de circulation
« Féeries nocturnes »
- 17 • A.S.L. : C'est parti pour les J.O.!

p18 Agendas

p19 État civil...

Edito



Après les vacances voici déjà le temps de la rentrée, la tête encore pleine de soleil et du ciel bleu dans les yeux !

Avec la rentrée c'est aussi l'occasion de prendre de nouvelles bonnes résolutions et c'est pour cela que ce 287^{ème} numéro de Liaisons vous propose tout un ensemble de sujets destinés à sensibiliser chacun d'entre nous quant à l'importance de veiller à la qualité de notre environnement.

Saint-Laurent-Blangy, ville verte et ville d'eau par excellence, est un modèle de biodiversité et ce sont nos petits gestes du quotidien qui permettront de protéger durablement cette nature préservée.

Compostage, diminution des déchets, tri, préservation des ressources en eau, sensibilisation, abandon des produits phytosanitaires... Vous découvrirez dans cette édition de Liaisons tout un ensemble d'informations pratiques et d'astuces dont nous vous souhaitons une agréable et constructive lecture.

LE SAVIEZ-VOUS ?



La rue de Versailles, la Cité Versaillaise, la cloche de l'église qui s'appelle également... La Versaillaise... Mais pourquoi donc ces références répétées à la royale cité ?

Saint-Laurent-Blangy, ligne de front, fut totalement détruite lors de la première guerre mondiale. Ses habitants, alors logés dans des baraquements, ont alors eu la lourde tâche de devoir reconstruire leur village, pierre par pierre, car les aides de l'époque sont insuffisantes ou souvent trop tardives. Léon Doutremépuich, fils du Maire et officier du 3^{ème} génie grièvement blessé en 1916, est envoyé à Versailles au dépôt

du génie. Il animera plusieurs conférences dans cette ville où il évoquera le martyre de la commune et sollicitera la création d'un comité d'aide.

Émues de la situation de la population Immercurienne, des âmes Versaillaises charitables s'unissent, sous la présidence de la baronne de Boigne, et créent le Comité Versaillais. En octobre 1919 la ville de Versailles envoie une délégation d'enfants et de plus de 150 adultes qui apportera mobilier, literie et marchandises diverses. Elle sera d'un grand secours à la population.

Un don de 30 000 francs en espèces sera tout d'abord fait et permettra la construction de neuf maisons provisoires sur un terrain appartenant alors aux Hospices d'Arras. Ces maisons seront officiellement remises à la commune en 1921 afin d'y loger des familles nombreuses. En reconnaissance la ville dénommera cet ensemble de maisons la «Cité Versaillaise». Elle rachètera ce terrain en 1949 pour y construire des habitations à destination des personnes âgées.

C'est au milieu des années 20 que la municipalité décide de reconstruire son église au centre de la ville et c'est à nouveau la ville de Versailles, marraine de la commune, qui fit don d'une cloche au nouvel édifice. Haute de 78cm elle porte l'inscription «J'ai été offerte après la victoire, par Versailles à Saint-Laurent-Blangy. Détruite par les barbares de 14-18, je me nomme la Versaillaise».

La rue de Versailles est, elle aussi, un hommage au précieux soutien de la ville de Versailles pour aider les Immercuriens à reconstruire leur cité.

2009 ans

Saint-Laurent-Blangy

Finis le bus à midi !



Le point de restauration scolaire de l'école Lenglet, dont les travaux ont débuté avant l'été, est désormais opérationnel. Ce nouveau dispositif vient compléter les points de restauration déjà existants au sein des écoles Langevin et Petit Pont de Bois et permettra aux élèves de l'établissement de pouvoir se restaurer sur place, évitant ainsi les trajets en bus et bénéficiant d'une pause méridienne plus confortable.



Rappel : Lors des sorties scolaires, les repas commandés seront systématiquement déduits par le service éducation jeunesse inutile de vous déplacer en mairie, on s'occupe de tout !

Retrouvez toute l'info de votre commune sur www.saint-laurent-blangy.fr

Jeunesse



Accueil de loisirs

pour les enfants de 3 à 14 ans
Automne 2019

« Aux Pays des Merveilles »

Du lundi 21 au vendredi 25 octobre
École LANGEVIN

INSCRIPTIONS

A partir du lundi 30 septembre 2019 pour les Immercuriens
A partir du lundi 7 octobre 2019 pour les extérieurs

en mairie au service éducation-jeunesse, ou sur le portail famille

www.saint-laurent-blangy.com



HORAIRES

Accueil échelonné : Le matin de 9h à 9h30 et l'après-midi de 13h30 à 13h45

Sortie échelonnée : Le midi de 12h à 12h15 et le soir de 17h à 17h15

Garderie : Le matin de 7h30 à 9h et le soir de 17h15 à 18h

INFOS

Cantine :

La réservation des repas doit se faire obligatoirement la veille avant 9h, tout repas réservé et non décommandé sera facturé. La facture sera envoyée à la fin de chaque période.

Les menus seront mis en ligne sur le site de la Ville

Garderie :

Inscription en même temps que l'accueil de loisirs.

Plannings d'activités :

En cours d'élaboration puis sur le site de la ville.

Renseignements par téléphone :

Pour toute modification de réservation ou d'information

Avant le 21 octobre veuillez appeler le 03 21 50 93 34 ou 38

Du 21 au 25 octobre veuillez appeler le 03 21 71 37 38



N'oubliez pas ! WWW.SAINT-LAURENT-BLANGY.FR

Toute l'année vous pouvez retrouver toutes les informations et documents pratiques quant à la scolarité de votre enfant sur le site de la ville. Il suffit pour cela d'aller dans l'onglet « Pratique », rubrique « Scolarité, jeunesse, petite enfance ». Dossiers d'inscription, menus de la restauration scolaire : ces documents sont mis à jour régulièrement et sont à votre disposition 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 !

☞ Sous les projecteurs



Saint-Laurent-Blangy aura brillé sous les projecteurs de Gustave Kervern et Benoît Delépine cet été. En effet, les deux réalisateurs ont choisi l'Arrageois pour tourner leur nouveau film et principalement Saint-Laurent-Blangy où nombre de scènes ont été filmées. « Effacer l'historique », c'est le nom que devrait porter cette réalisation des deux cinéastes, une comédie racontant l'histoire de trois voisins en proie au monde 2.0 qui vont s'allier pour combattre les géants du web. Interprété entre autre par Blanche Gardin, Denis Podalydès et Corinne Masiero, le film devrait sortir courant 2020.



Retrouvez toute l'info de votre commune sur www.saint-laurent-blangy.fr

☞ Une passerelle pour la liaison verte



Elle mesure 45 mètres, pèse la bagatelle de 75 tonnes et va contribuer à la création d'une liaison verte destinée à favoriser les déplacements de Saint-Nicolas à Saint-Laurent-Blangy puis Arras. Elle, c'est la passerelle qui trône désormais au-dessus de la Scarpe et qui sera ouverte aux piétons, vélos et personnes en fauteuil roulant d'ici la fin de l'année, dès que les voiries d'accès auront été réalisées.



Liaisons Sept 2019, n°287



L'eau : un bien si précieux

C'est à la fin du 19^{ème} siècle que sont apparus les premiers réseaux d'eau courante en France. Jadis réservée à certains privilégiés, l'eau courante est aujourd'hui devenue tellement usuelle que nous ne faisons parfois plus attention à notre façon de l'utiliser. Voici quelques conseils simples et logiques pour mieux consommer ce bien précieux qu'est l'eau.



Quand j'attends l'eau chaude...

Parfois nous ouvrons le robinet pour avoir de l'eau chaude et ce sont des litres d'eau potable qui vont directement dans les égouts, le temps que l'eau chaude arrive. Un petit pichet, toujours à disposition, peut pourtant permettre de récupérer cette eau qui pourra ensuite servir à notre consommation personnelle, à arroser des plantes ou encore à préparer à manger !



Douche ou bain ?

Une douche c'est en moyenne 60 à 80 litres d'eau utilisés. Un bain, entre 150 et 200 litres ! Le bain c'est merveilleux si l'on prend le temps de le savourer et de s'y poser mais la douche, pour le quotidien, est bien plus économique en plus d'être plus tonifiante ! Associer le bain à un instant privilégié, quitte à le théâtraliser en posant de petites bougies autour de la baignoire pour en faire un rituel de détente, c'est aussi mieux savourer ce qui reste un luxe. En plus d'économiser de l'eau, vous économisez une partie de l'énergie qui sert à la chauffer.



Quand je me brosse les dents...

Mais pourquoi donc laisser couler le robinet pendant que nous nous brossons les dents alors que deux ou trois gobelets d'eau suffisent généralement à les rincer ? Ayons les bons réflexes et n'utilisons l'eau que quand nous en avons vraiment besoin !



Divisez par 3 votre consommation d'eau !

En quelques minutes et pour quelques euros seulement grâce aux aérateurs d'eau, aussi appelés « mousseurs ». Avec ce type de dispositif, votre robinet passera d'un débit de 15 litres à 5 litres par minute sans même que vous ne voyiez une différence à l'usage courant.



De l'eau potable dans les toilettes !

Saviez-vous que 20% de notre eau potable finit dans les WC ? Une aberration quand on sait que certaines populations n'ont même pas accès à ce bien si précieux. Une chasse d'eau utilise 6 à 12 litres d'eau à chaque usage soit en moyenne l'équivalent d'un pack d'eau minérale ! Si vous n'êtes pas encore prêt à passer aux toilettes sèches vous pouvez opter pour une chasse d'eau à double vitesse ou encore placer une brique rouge au sein du réservoir de votre WC. Ces dispositifs simples peuvent vous faire économiser jusqu'à 3000 litres d'eau par an !



Optimisez les machines !

Lave-vaisselle, lave-linge, qu'elles soient remplies ou non ces machines consommeront la même quantité d'eau et d'électricité alors autant en optimiser l'utilisation ! Finies les machines à moitié remplies, vive les économies !



Arrosez moins souvent vos plantes

C'est possible en mettant un paillage autour de vos cultures : il permettra de retenir l'humidité de la rosée du matin et de l'arrosage. Vous pouvez également utiliser des systèmes de goutte à goutte qui permettront de réguler l'eau que vous donnez à vos plantes.

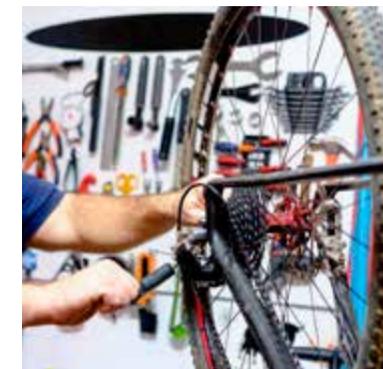


Aide de rentrée scolaire

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Laurent-Blangy a décidé d'aider les familles en attribuant une aide exceptionnelle de Rentrée Scolaire pour les enfants dont les parents disposent de ressources inférieures ou égales à 420 euros par mois par personne. Une aide de 50 euros est prévue pour les collégiens Immercuriens fréquentant un établissement public et une aide de 64 euros est prévue pour les élèves Immercuriens ayant jusqu'à 18 ans dans l'année scolaire des lycées professionnels publics. Si vous pensez pouvoir bénéficier de cette aide, veuillez-vous présenter au service social de la Mairie les mercredis 18, 25 septembre et 2 octobre 2019 (de 9h à 11h30 et de 14h à 17h) munis des justificatifs de ressources de toutes les personnes résidant au foyer ainsi que d'un certificat de scolarité pour chaque enfant concerné.



Deux roues solidaires



Afin de promouvoir et de mieux se retrouver autour du vélo, la municipalité, en collaboration avec l'A.D.A.V., souhaite mettre en place des ateliers dédiés aux deux roues. Ces ateliers permettront à tout un chacun de venir entretenir ou réparer son vélo tout en étant acteur de ces opérations. Des pièces de rechange seront disponibles à la vente ou offertes si elles ont été récupérées et toutes les bonnes volontés sont sollicitées pour venir animer et participer à ces ateliers ! Des animations ponctuelles sont envisagées autour des ateliers (apprentissage, brocante, ...) dont la vocation première est de créer du lien et de l'entraide tout en favorisant la mobilité active. Vous souhaitez en savoir plus ? Participer aux ateliers vélo ? N'hésitez pas envoyer un email à mairie@saint-laurent-blangy.fr

Mais pourquoi l'herbe qui pousse... Pousse ?

Cette question étonnante revient parfois quand certains se demandent encore pourquoi il y a de l'herbe qui pousse au long des trottoirs ou sur certains espaces publics... C'est simplement parce-que la commune s'est engagée, depuis plusieurs années, à ne plus utiliser de produits phytosanitaires !

Bye bye produits chimiques que l'on retrouve dans nos nappes phréatiques : la binette est de retour et les services techniques de la ville interviennent régulièrement pour arracher de façon propre et naturelle les végétaux, dès que leur taille le permet.



Le compost, c'est quoi ?

Le compostage est un phénomène entièrement naturel que l'on observe dans notre environnement depuis des milliers d'années : des micro-organismes s'attaquent à des déchets organiques, biodégradables, et s'en nourrissent jusqu'à les transformer en une matière humifère que l'on appelle le compost.

L'objectif du compostage est donc de réunir toutes les conditions nécessaires au développement de ces micro-organismes sur un stock de déchets, et de favoriser leur activité pour obtenir du compost dans des délais satisfaisants.



A quoi sert le compost ?

Le compost possède une foule d'avantages pour le jardinage, mais aussi pour le quotidien. Voici au moins 3 bonnes raisons de se mettre au compostage :

Un engrais biologique

Le compost, c'est avant tout l'ami des jardiniers car il constitue un véritable engrais biologique qui pourra être utilisé pour la nutrition de presque tous vos végétaux. Le plus beau, c'est que cet engrais naturel, qui s'avère tout aussi efficace que les produits achetés dans le commerce, est généré par la décomposition de nos déchets. Alors pourquoi s'en priver ?

Une méthode pour réduire ses déchets

Le deuxième avantage du compost est qu'il permet de réduire nos déchets de manière significative. En effet, tous les déchets organiques, biodégradables, sont susceptibles d'être compostés. Ces mêmes déchets, en restant dans votre poubelle, partiront inévitablement vers une décharge pour y être enfouis, il est donc dommage de ne pas profiter de cette richesse naturelle, tout en faisant un geste significatif pour l'environnement, mais aussi pour votre porte-monnaie !

Une source d'économie

En plus d'être efficace et écologique, le compost est aussi économique ! En effet, le traitement des déchets coûte cher, c'est un fait. Mais à votre échelle, et de manière plus visible, disposer gratuitement de votre propre compost vous évitera d'acheter des engrais du commerce qui sont inévitablement très coûteux.

Efficace, écologique et économique, le compost a donc vraiment tout pour lui !



Vous voulez en savoir plus sur le compostage ?

Le SMAV organise une réunion d'information qui se tiendra le 2 octobre 2019 à 18h30 à la Salle Associative des Cévennes. Cette présentation, menée en toute convivialité, sera l'occasion de parler et d'échanger sur la pratique du compostage.

A l'issue de la réunion, vous aurez la possibilité d'acquiescer et de repartir avec votre composteur soit 15,00€ pour le modèle 400l et 25,00€ pour le modèle 800l (un composteur par foyer, sur présentation d'un justificatif de domicile, règlement en chèque ou espèces). La priorité sera faite aux personnes qui auront réservé leur composteur par mail à l'adresse communication@sma62.fr ou via le numéro vert 0800 62 10 62.

Des jardins pleins de surprises !

C'est Raymond Malderet, membre des Jardins Familiaux depuis 2005, qui nous a fait le plaisir d'une petite visite de ce lieu particulièrement riche en surprises. Une soixantaine de parcelles d'environ 200m² chacune prennent place au cœur d'allées restaurées l'été passé, des espaces où les jardiniers de l'association cohabitent dans une ambiance conviviale.

Pommes de terre, poireaux, tomates, haricots, choux, et autres salades sont évidemment de la partie mais pas que... Au détour d'une allée, des poivrons. Un peu plus loin, des aubergines. Et si l'on pousse encore un peu plus loin, après avoir enjambé soigneusement quelques plantations, on découvre la citrouille de Fred Julienne, une citrouille... De plus de 150 kilos !



Bien que la variété soit originaire du Canada, la semence semble se plaire sous le doux climat Immercurien et elle devrait encore grossir et grossir au point que, intransportable, il faudra certainement la découper sur place avant de pouvoir la consommer.

Même si tout le monde est le bienvenu, le jardin « c'est un vrai boulot de retraité » confie Raymond, amusé. Il faut en effet pouvoir consacrer un temps régulier à cette passion car la préparation du terrain, l'ensemencement, le désherbage, sont des étapes chronophages avant le plaisir de la récolte. Chronophage oui, mais aux Jardins Familiaux on prend aussi le temps d'échanger entre jardiniers, de partager des petits déjeuners ou encore de petites pauses apéritives au sein du square « Jean Prancino – Jardinier Immercurien adepte de la petite pause ».



L'entraide est toujours de mise et si on a raté ses courgettes cette année, on est certain qu'un autre membre de l'association vous en proposera une contre une poignée de tomates.

Créés en 1992, les Jardins Familiaux c'est une véritable pause hors du temps, un havre de paix où il fait bon vivre, tout simplement.



Le Mot du Président Etienne Morel

Sur le site « Les Fonds », le long du chemin de halage, le doyen des jardiniers avance allègrement vers ses 85 printemps. Trois autres jardiniers sont aussi entrés dans leur 9^{ème} décennie. Comme quoi le travail de la terre vous offre une espérance de vie très longue ! Le plus jeune de nos jardiniers frôle quant à lui les 30 ans. Trois dames, nos « Belles Jardinières », cultivent également seules leurs parcelles et quelques courageuses épouses accompagnent régulièrement leurs maris. C'est un lieu d'échange.

Au jardin, c'est comme aux « Galeries Lafayette » : il s'y passe toujours quelque chose ! L'association propose également de nombreuses animations conviviales : sortie au salon de l'agriculture avec le concours de la chambre régionale d'agriculture, journées de pêche, déjeuners champêtres, escapades gourmandes ou encore participation au Marché aux Fleurs de la commune, le 8 mai.

Quelques parcelles doivent se libérer à la fin de l'année, si vous êtes intéressé par cette saine activité qu'est le jardinage, n'hésitez pas à nous rejoindre en déposant votre demande dans la case des jardiniers, à l'accueil de la Mairie.

Bien Immercuriennement,
Le Président des Jardins Familiaux



Et si on allait vers le zéro déchet ?



Scène classique : on rentre des courses et voilà le moment de ranger nos achats. 15 minutes plus tard, les yaourts sont au réfrigérateur, le dentifrice dans la salle de bain, les céréales dans l'armoire... Et... Nos poubelles se sont déjà bien remplies de tous les suremballages que nous avons dû retirer. Ces suremballages, qui n'ont aucun autre intérêt que d'attirer notre regard pour nous faire céder à la tentation, sont généralement jetés avant même que l'on ait utilisé les produits qu'ils contiennent.

Quant au reste, les pots de yaourts eux-mêmes, les déchets alimentaires, les sacs en plastique : ils viennent finir de remplir notre poubelle, déjà bien lourde en fin de semaine.

Et si l'on jouait à tendre vers le zéro déchet ? Car oui, ça peut très vite devenir un jeu. Allez ! On varie les desserts : fruits, tartes, gâteaux ! Et pour les yaourts ? On les fait nous même ! Avec cette simple décision on éradique totalement une partie non négligeable de suremballages et de plastique de notre quotidien.



Oui mais... Pour le reste de notre alimentation... Et si vous tentiez les circuits courts ? Notre région regorge de producteurs locaux qui vous proposeront des produits de saison non traités et totalement exempts d'empreinte carbone. Un cabas et le tour est joué ! En plus il suffit souvent d'aller sur les marchés locaux pour trouver leurs productions. Vous avez la chance d'avoir un petit coin en extérieur ? Rien de plus simple également que de se créer un petit coin potager, même sur un balcon ! Testez avec des tomates : c'est tout simple, ça pousse facilement, ça plaît à tous et le plaisir de manger ce que l'on a produit ajoute toujours une saveur particulière à nos petits plats.



Du côté des produits secs (fruits, graines, légumes...) : nombre d'entre eux se trouvent facilement en vrac. Emportés dans un bocal en verre (c'est encore plus joli que dans un vilain emballage plastique) ils reviendront généralement moins chers que des produits préemballés.

Et pour ceux qui prendraient le prétexte du « temps disponible » pour favoriser l'achat de produits industriels, avez-vous déjà calculé le temps que vous passez dans une grande surface ? Ne vous paraît-il pas plus sympa de flâner dans les allées d'un petit marché que dans celles de la grande distribution ?

Avec ces premières idées très faciles à mettre en place on a déjà fait baisser nos déchets de manière très significative et en plus, on mange mieux et souvent pour moins cher. Mais comment aller encore un peu plus loin, une nouvelle fois très simplement ?

Dans cette édition de Liaisons nous vous parlons du compostage car oui, c'est encore une nouvelle occasion de jeter moins. Epluchures, marc de café (avec leur emballage filtre en papier), fleurs fanées, pain et déchets à base de pâtes, cendres (que l'on peut également utiliser comme fertilisant anti-limaces), mouchoirs en papier, sachet de thé, tisanes et infusions, coquilles d'œufs,... Rien que cela de moins dans votre poubelle et en plus ça vous permet de fabriquer un compost naturel, sain, riche et... Gratuit.



Il existe mille et une méthodes pour consommer mieux, jeter moins et gâcher moins : utiliser du dentifrice vendu sans suremballage ou le fabriquer soi-même (voir notre encart), maîtriser ses achats (trop de produits finissent encore à la poubelle encore emballés et non consommés)...

Nous espérons que cet article va vous donner envie de vous lancer cette aventure qui ne changera (presque) rien à vos habitudes ! Notre environnement, vos poubelles, et votre porte-monnaie vous diront merci ! Et n'oubliez-pas : les petits ruisseaux font les grandes rivières !



Astuce :

Fabriquer son dentifrice soi-même

Dans un récipient que vous pouvez fermer placez :

- 4 cuillères à soupe d'argile blanche (poudre fine)
- 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude

Mélangez puis ajoutez :

- 1 demi-cuillère à café de sel fin (sinon, le concasser)
- 2 gouttes d'huile essentielle de citron ou de menthe.

Un peu de poudre sur votre brosse à dent humide et le tour est joué : le bicarbonate agira pour ses propriétés blanchissantes, le sel servira d'antiseptique et antifongique naturel, l'huile essentielle de citron pour ses vertus antiseptiques et bactéricides ou l'huile de menthe pour ses propriétés anti-infectieuses et l'haleine fraîche qu'elle procure.

Les zones bleues

Des zones bleues ont été aménagées afin de faciliter l'accès à nos commerces de proximité. Pensées pour ne pas entraver le stationnement des riverains, quatre zones bleues ont donc vu jour rue de Versailles avec un stationnement limité à une demi-heure, une sur le parking de La Poste avec stationnement également limité à une demi-heure et deux rue du Général Barbot avec un stationnement limité à une heure.

Ces zones bleues sont actives du lundi au samedi, de 8h00 à 19h00. Des disques, conformes à l'arrêté du 6 décembre 2007 du ministre de l'intérieur, sont à votre disposition gratuitement au sein de la Mairie et chez les commerçants.



Toutes les aides pour rénover son logement



Vous souhaitez rénover votre logement, vous êtes perdus dans les différents dispositifs financiers, des spécialistes sont là pour vous éclairer, vous guider et vous accompagner tout au long de votre projet.

Aides nationales, ANAH, aides de la Communauté Urbaine d'Arras : de nombreux dispositifs sont à votre disposition pour vous permettre d'améliorer les performances énergétiques de votre domicile tout en bénéficiant d'aides pour ce faire. Pour toute information contactez la plateforme de rénovation énergétique au 0 800 62 62 62.

Votre avis nous intéresse !

Afin de toujours mieux répondre à vos attentes, un questionnaire de satisfaction est à votre disposition au sein des différents services de la Mairie. Accessibilité, accueil, disponibilité, écoute : votre avis nous intéresse ! Vous pouvez déposer votre questionnaire dans les urnes mises à votre disposition jusqu'au 8 octobre 2019.



Récréa'Scènes : 11^{ème} édition

Festival Jeune Public des Arts Vivants de la Ville de Saint-Laurent-Blangy

Du 4 au 7 octobre 2019 c'est le grand retour des Récréa'Scènes : des spectacles féériques à partir de 2 euros. Retrouvez également le Salon du Livre ainsi que de nombreux ateliers et animations le 5 octobre à la Médiathèque Jean-Paul Fleurquin. Renseignements et réservations à la Médiathèque, au 03.21.15.30.90 ou à l'adresse mediatheque@saint-laurent-blangy.fr



À votre service.

VGP HOBEN
Spécialiste du chauffage au bois/granulés. Vente et dépannage.
03 91 20 29 47. Du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h.
124 allée du Vélodrome, parc les ROSATI

AF RAPIDO SERVICE
Homme toute main
07 88 92 50 86 - af.rapidoservice@orange.fr
facebook.com/AFRAPIDOSERVICE

COTREX
Nettoyage/entretien toiture, terrasse, façade. traitement anti mousse et détection de fuite.
06 95 96 52 11 - 03 91 95 47 28
7 rue Clémenceau

TECHNILIVE
Prestataire technique événementiel
06 26 05 42 52 - jeremy.depret@technilive.fr
55 Rue Gustave Colin.

SCOOBYLOOK
Toiletage à domicile pour chiens chats et NACS
06 88 76 45 45 - scoobylook.toiletage@gmail.com
facebook.com/ScoobyLook

UN INSTANT POUR SOI
Institut de beauté bio & vegan
07 86 96 30 46 - www.uninstantpoursoi.fr
18 avenue Roger Salengro

SARL THERMYSOL
Menuiserie - Isolation des combles
07 82 15 82 43 - thermysol@gmail.com
25 rue Louise Michel

AGENCE KONCEPT
Spécialiste de tenues personnalisées pour entreprises.
09 62 62 60 52 - benjamin@agencekoncept.com
www.agencekoncept.com
5 rue Chrétien Lantoiné

L'ARBRE DU SOUVENIR
Nettoyage, de l'entretien, et du fleurissement sur sépulture, cavurnes et colombariums.
06 66 28 50 98 - 03 21 48 17 88
contact@larbredusouvenir.fr
www.larbredusouvenir.fr

DOUCEUR DE L'ÂME
Sophrologie et soins énergétiques
06 09 51 27 62 - facebook.com/ValerieBouchendhomme
Sophrologie et soins énergétiques
<https://valeriebouchendhomme.wixsite.com/douceur-de-l-ame>

Une meilleure sécurité pour les piétons

Rue des Cévennes

Un feu tricolore est mis en place devant l'école Langevin pour assurer la sécurité des familles traversant la rue des Cévennes. Ce feu se mettra au vert après l'arrêt des véhicules et donne la priorité à toute demande de passage.



Rue Abbé Decherf

Des potelets ainsi que le marquage d'un couloir descendant vers le parking de l'école Lenglet ont été mis en place rue Abbé Decherf. Ces aménagements ont pour vocation de sécuriser le déplacement des piétons en empêchant le stationnement gênant des véhicules.



Restrictions de circulation, rue de Versailles lors du spectacle « Féeries nocturnes »



Dans le cadre de l'organisation du spectacle, des restrictions de circulation auront lieu de 22h30 à minuit lors des représentations « Féeries Nocturnes » des 6, 7, 13, 14, 20 et 21

septembre 2019. La rue de Versailles sera alors fermée depuis l'impasse du Maréchal Foch jusqu'à la rue Chrétien Lantoin.

Afin que ces restrictions n'occasionnent pas de gêne aux riverains de cette zone, la municipalité met des laissez-passer à la disposition des habitants concernés. Ces laissez-passer sont à retirer à l'accueil de la Mairie, sur présentation de votre carte grise et d'un justificatif de domicile.

SAINT-LAURENT-BLANGY ARRAS

21H VENDREDIS & SAMEDIS 6-7/13-14/20-21 SEPTEMBRE 2019

Éclats d'HISTOIRE

féeries nocturnes

03.21.15.90.50

f / Féeries Nocturnes www.feries-nocturnes.fr

A.S.L. : C'est parti pour les J.O. !

Les Championnats du Monde de course en ligne ont eu lieu du 22 au 25 août sur le magnifique bassin d'eaux plates de SZEGED.

Ces mondiaux se sont montrés « spéciaux » ne serait-ce que par la pression existante liée à l'attribution des quotas olympiques, par une adversité toujours plus forte (105 nations représentées, 1200 athlètes des 5 continents), par les 5000 spectateurs présents, sans compter leur retransmission en direct. A leur issue, une première certitude : l'A.S.L. sera représentée aux Jeux Olympiques de Tokyo et par ricochet Paris 2024 est aussi lancé !

Au palmarès donc :

Une médaille mondiale de bronze sur distance olympique à un an des J.O.

Une sélection olympique pour les J.O. de Tokyo 2020

Quatre athlètes dans le top 10 mondial (C1 et C2 - 1000 mètres avec Adrien Bart et Loïc Léonard, C1 - 500 mètres avec Thomas Simart et K2 - 500 mètres avec Pierrick Bayle).



Six athlètes de l'A.S.L. sélectionnés à ces championnats du monde soit un tiers de l'équipe de France puisqu'aux quatre garçons il faut ajouter Flore Caupain, 15^{ème} en C2 - 500 mètres (alors qu'elle n'est encore que junior !) et Anaïs Cattelet demi-finaliste sur le C1 - 200 mètres.

Adrien Bart a conclu ces Mondiaux en apothéose : après la 10^{ème} place en C2, il réussit avec brio sa finale de monoplace en C1 - 1000 mètres en devançant le champion Olympique avec une 3^{ème} place synonyme de sélection pour les J.O. de 2020 à Tokyo. Ce précieux sésame obtenu pour la France sera attribué par le staff fédéral français la saison prochaine, à l'issue du circuit de sélection français. Mais nous pouvons pratiquement déjà annoncer que ce quota sera honoré par un Immercurien car le collectif France canoë homme est dominé par l'A.S.L.

Pour les autres athlètes en lice, il faudra attendre l'issue du circuit de sélection pour pouvoir aller briguer les quotas restants aux rattrapages Européens, en mai 2020.



MARIAGES

M. FERMON Vincent et Mme HOLIN Aurélie, le 08 juin
 M. CHARBONNEAU Christophe et Mme PASCUAL Leticia, le 15 juin
 M. TIMINERIE Pierre et Mme PRZYDROZNY Adeline, le 29 juin
 M. GATTEAU Johann et Mme MANIAK Rebecca, le 29 juin
 Mme BELQUIN Florine et M. FÉRET Laurent, le 06 juillet
 M. DELVAR Patrick et Mme LE ROUVILLOIS Julie, le 06 juillet
 M. CARTIGNY Simon et Mme BRASSART Marion, le 24 août

PARRAINAGE

Léa et Emma DUHAMEL DARRAS, le 08 juin 2019
 Kahlaane BONEL LEBLANC, le 15 juin 2019
 Tristan CORNEZ MANGEZ, le 13 juillet 2019
 Timaël OUDIN THOMAS, le 10 août 2019
 Loann DABURON, le 10 août 2019

NOCES D'OR

M. et Mme BEAUCOURT Daniel et Chantal, le 13 juillet 2019

NOCES de DIAMANT

M. et Mme GAUDRY Eugène et Claudette, 24 août 2019

DÉCÈS

Mme CANDAT Marie-Louise, le 03 juin 2019 à Saint-Laurent-Blangy
 Mme veuve LEFEBVRE née HERBET Raymonde, le 03 juin 2019 à Saint-Laurent-Blangy
 M. EURIN Henri, le 04 juin 2019 à Arras
 M. WALLART Jean-Louis, le 10 juin 2019 à Arras
 M. MAGRET Philippe, le 11 juin 2019 à Arras
 Mme veuve HÉROGUELLE née SÉVIN Marie-Line, le 19 juin 2019 à Arras
 M. GALLERAND Pierre, le 19 juin 2019 à Lens

M. MICHEL Claude, le 11 juillet 2019 à Arras
 M. LESUR Serge, le 23 juillet 2019 à Arras
 Mme veuve MARTEL née DIRUIT Céline, le 24 juillet 2019 à Saint-Laurent-Blangy
 Mme DELATTRE née CAMPION Réjane, le 17 juillet 2019 à Arras
 M. DEBARGE Bernard, le 24 juillet 2019 à Arras
 Mme veuve PRONIER née PRUVOST Lucette, le 28 juillet 2019 à Arras
 Mme MARTIN Marie-Claude, le 19 août 2019 à Saint-Laurent-Blangy
 Mme COGNON Marie-Christine, le 20 août 2019 à Saint-Laurent-Blangy
 M. ALEXANDRE Eugène, le 15 août 2019 à Arras
 M. LEDOUX Marc, le 25 août 2019 à Arras

HOMMAGE

Bernard Debarge nous a quittés



C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Bernard Debarge, ancien membre du Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

ancien Conseiller Municipal, ancien Président de la plateforme des Restaurants du Cœur de Dainville, Président des Saint-Laurent de France, adhérent de l'Association AIRS et membre bénévole à la M.S.I., Bernard Debarge était un homme très impliqué dans la vie Immercurienne. Il nous a quittés le 24 juillet dernier. Monsieur le Maire, Nicolas Desfachelle, ainsi que le Conseil Municipal présentent leurs sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.

NAISSANCES

Aloïs CRÉPIN, né le 28 mai 2019 à Arras
 Ambroise THELU, né le 02 juin 2019 à Arras
 Isaac JOLY, né le 10 juin 2019 à Arras
 Victor DOCO, né le 20 juin 2019 à Arras
 Izaac LEGRAND, né le 21 juin 2019 à Arras
 Diego DUHEN, né le 22 juin 2019 à Arras
 Anaïs ALLA, née le 24 juin 2019 à Arras
 Noham VINCENT, né le 24 juin 2019 à Arras
 Antonia MAEGHT, née le 30 juin 2019 à Arras
 Jules LE DROGO, né le 15 juillet 2019 à Péronne (Somme)
 Manon VANDAELE, née le 16 juillet 2019 à Arras
 Éléna CORNET, née le 22 juillet 2019 à Arras
 Léon BEDU, né le 25 juillet 2019 à Arras
 Lyana BAILLET, née le 27 juillet 2019 à Arras
 Julia DEL GROSSO, née le 26 juillet 2019 à Arras
 Noé SAHLI, né le 06 août 2019 à Arras
 April FAUGLOIRE, née le 11 août 2019 à Arras
 Alix DUQUESNE, née le 11 août 2019 à Arras
 Emy JONES, née le 16 août 2019 à Arras
 Sam DESAILLY, né le 20 août 2019 à Arras
 Adam SAMAIN MELIN, né le 20 août 2019 à Arras

SAINT LAURENT BLANGY
ATELIER THÉÂTRE depuis 1976
S'inscrire, c'est maintenant !



Première réunion d'information
Mardi 17 septembre à 20h
CONTACT 06.80.18.87.89

AGENDA Culturel & Social

Vendredi 6 septembre
 19h à 21h, Base nautique
 Participez à notre grand jeu et prenez un bol d'air : en monocycle, en trottinette, au fil de l'eau, en super surprise ! Découvrez qui habite Vaudry-Fontaine, installez-vous pour un spectacle enflammé et bien entendu, après l'effort le réconfort ! En partenariat avec le Réseau M, la Base nautique de Saint-Laurent-Blangy et la Compagnie Bruit de Couloir
 Pour vous inscrire : Communauté Urbaine d'Arras. Direction Climat Air Énergie. 03.21.21.01.55 ou animation@cu-arras.org. Ouverture des inscriptions 3 mois avant la date de l'animation.

Samedi 7 septembre
 Après-midi, Port Fluvial.
 La compagnie Bruit de Couloir et son école des Arts du Cirque Hop Hop Hop Circus, vous invite à son après-midi «Chapiteaux ouverts». Gratuits.

Vendredi & Samedi 6-7 / 13-14 / 20-21 sept
 21h Spectacle Son et lumières «Eclats d'Histoire» Billetterie Féeries Nocturnes : - 2, rue Marcel Leblanc 62223 saint-laurent-Blangy 03.21.15.90.50

Mardi 17 septembre
 20h, Espace Culturel Vivot
 Réunion d'information pour l'inscription aux ateliers théâtre de l'Amicale Laique Paul Langevin. Contact 06.80.18.87.89

Samedi 21 septembre
 14h devant la Cité Nature
 L'Association d'Animations Scientifiques organise une visite découverte du passé religieux d'Arras. Gratuit, réservation obligatoire. Infos : 03.21.07.99.44 ou contact@ass.asso.fr

MS
 Le CyberEspace pour cette rentrée 2019-20 met aussi à disposition un centre de ressources numériques dès le 17 septembre. Pour utiliser un banc de montage vidéo ou numériser des diapositives, photos, négatifs, cassettes VHS ou audio, vinyls, des films super 8...

Dimanche 29 septembre
 de 15h à 17h, Base Nautique
 «Un dimanche sur l'eau» organisé par l'ASL. Restauration & Buvette. Renseignement : valdescarpe.fr

Mercredi 2 octobre
DON DU SANG
 De 14 h à 19 h, Maison du Temps Libre. Organisé par l'ADOSI

Du 4 au 7 octobre
RÉCRÉASCÈNES 2019
 Sur Réservation, horaires et tarifs sur le livret joint au bulletin Municipal (p29).

Samedi 5 octobre
SALON DU LIVRE JEUNESSE 2019
 Médiathèque Jean-Paul Fleurquin. Gratuit, détail sur le livret joint au bulletin Municipal (p32)

Samedi 5 octobre
 à partir de 13h, base nautique
 Forum sur la transition écologique : PLUS BELLE LA TERRE !
 Beaucoup d'associations, de collectifs et d'entreprises œuvrent sur notre secteur pour que nous puissions vivre sur une terre plus propre et plus équitable. Venez découvrir seul, en famille, avec des amis comment consommer différemment et devenir éco-responsable !

AGENDA Ville

Samedi 14 septembre
 à 11h, rendez-vous Rue Laurent Gers
 Inauguration du Parc Jean-Pierre Deleury
 Entrée du Parc de la Brayelle

AGENDA Sport & Loisirs

TTI
 à partir de 17h, Jean Zay
 Les 2 équipes sont en Prénationale
Samedi 5 octobre :
 TTI 1 – Villeneuve d'Asq 2
 TTI 2 – Villeneuve d'Asq 1
Samedi 19 octobre :
 TTI 1 – Wattignies
 TTI 2 – Leers

Étoile Sportive, Stade Cuvilly
Dimanche 8 septembre :
 10h30 : U17 Ligue – Hordain
Dimanche 22 septembre :
 15h00 : Seniors A – Saint-Pol
 10h30 : U18 Ligue - Teteghem
Dimanche 29 septembre :
 10h30 : U18 Ligue – Calais Pascal
Dimanche 13 octobre :
 10h30 : U17 Ligue – Biache
Dimanche 20 octobre :
 15h00 : Seniors A – Auchel
 10h30 : U18 Ligue - Grande-Synthe

31^e FOULÉES Immercuriennes

Dimanche
15 septembre
2019

Animations Pédestres
Allure Libre
Parcours: Canicross
Famille, Baby, 1, 2, 5, 10 km



Avec la participation du comité des fêtes de Saint-Laurent-Blangy

Retrouvez le bulletin d'inscription et les différents circuits pour les foulées 2019 sur
<http://www.saint-laurent-blangy.fr/foulees2019/>



SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019 À 11H
Inauguration du Parc Jean-Pierre DELEURY

Rendez-vous Rue Laurent Gers
Entrée du Parc de la Brayelle

